

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 999

13 mai 2009

SOMMAIRE

2J&J S.A.	47916	GE Capital Luxembourg Financing IV S.à r.l.	47913
Alceos S.A.	47926	Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A.	47930
Banque de Luxembourg Fund Research & Asset Management S.A.	47908	HF Group Lux S.à r.l.	47936
Barnes Group Luxembourg (No.1) S.à r.l.	47907	Holding Azhari S.A.	47940
BGL	47948	Infininvest S.A.	47909
Biva Holding S.A.	47912	Ireco Trading and Production S.A.	47910
Brookfield Holding (NCC) S.à r.l.	47908	Landbesitz AG	47922
Car Invest Holding	47910	Landbesitz Alpha A.G.	47923
CB Richard Ellis SPE III Co-Invest 1 S.à r.l.	47952	Landbesitz Beta A.G.	47925
Cheops Invest S.A.	47927	Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR	47917
Coast Investment S.C.A.	47910	Lormet SA	47916
Coboulux	47924	Lusis S.A.	47913
Coboulux	47923	Lux Gest Asset Management S.A.	47926
Codic Luxembourg S.A.	47906	Meccarillos Suisse	47906
Compagnie Luxembourgeoise d'Annuaire S.A.	47945	Melrosa Holding S.à r.l.	47914
Crédit Agricole Asset Management Luxembourg S.A.	47924	MLArg Real Estate GP 3 S.e.c.s.	47925
Cutting Edge S.à r.l.	47914	MPC Global Maritime Opportunities S.A., SICAF	47909
EastNets LU S.A.	47951	N.E.I. Finance	47936
Emmetre S.A.	47909	Nemetex Finance S.A.	47913
Energy and Infrastructure Management II S.à r.l.	47907	North Line Holding S.A.	47915
Erreuno S.A.	47950	North Line Holding S.A.	47950
EURO VL Luxembourg S.A.	47941	Ophis Holding S.A.	47950
E-Xcell Communications Sàrl	47906	Over Water S.A.	47943
FARACO, Anciens Etablissements Eug. Hamilius S.A.	47915	Petrus International S.A.	47914
Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., Luxembourg	47912	PGT Investments Holding S.A.	47907
Finghold S.A.	47944	PREST'CAR LUX	47917
GE Capital Luxembourg Financing III S.à r.l.	47915	Revisora S.A.	47911
GE Capital Luxembourg Financing II S.à r.l.	47908	Rhone Properties S.à r.l.	47912
		United Tiles S.A.	47911
		Vasileas S.à.r.l.	47929
		Worldfin S.A.	47911

Codic Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 146, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 58.352.

Les comptes annuels arrêtés au 30 avril 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054077/1035/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08663. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Meccarillos Suisse, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 38.999.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale extraordinaire, tenue le 6 mars 2009, que:

1- La démission de Monsieur Charles LEBEAU, de ses fonctions d'administrateur, président du conseil et administrateur-délégué, a été acceptée avec effet au 21 novembre 2008;

2- L'Assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur, avec effet immédiat:

Monsieur Luis SANCHEZ-HARGUINDEY PARDO DE VERA, né le 1^{er} août 1968 à Santiago De Compostela, Espagne, résidant au 10, C/Eloy Gonzalo, Madrid, E-28010, Espagne.

Son mandat se terminera lors de l'Assemblée appelée à approuver les comptes arrêtés au 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009051945/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01573. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2009.

E-Xcell Communications Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 78.355.

Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange et maintenant à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché, Me Paul BETTINGEN, notaire alors de résidence à Niederanven et maintenant à Senningerberg, en date du 10 août 2000, acte publié au Mémorial C no 275 du 18 avril 2001, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mai 2005, acte publié au Mémorial C no 987 du 5 octobre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour E-XCELL COMMUNICATIONS SARL

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Tazia Benameur / Jean-Christophe Dauphin

Référence de publication: 2009053834/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08201. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Barnes Group Luxembourg (No.1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 111.817.

La Société a été constituée au Luxembourg, selon acte reçu par Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, en remplacement de Me André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 2005, publié au Mémorial C (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg), numéro 384 du 21 février 2006.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Barnes Group Luxembourg (No.1) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009055090/6565/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05908. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

PGT Investments Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 115.740.

Par lettre recommandée adressée le 20 avril 2009 à la société PGT INVESTMENTS HOLDING S.A., société anonyme avec siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, la société FIDUCENTER SA a dénoncé de plein droit son contrat de domiciliation avec ladite société.

Partant, le siège social de ladite société est également dénoncé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Pour extrait conforme

FIDUCENTER SA

Le domiciliataire

Michaël ZIANVENI / Marc KOEUNE

Directeur / Directeur

Référence de publication: 2009055093/693/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06667. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Energy and Infrastructure Management II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.829.

Le rapport annuel au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme

Référence de publication: 2009055098/7/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08575. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Brookfield Holding (NCC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 128.583.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution du 12 mars 2009 que l'actionnaire "Trilon Bancorp (Gibraltar) Limited" a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais "Brookfield Europe (Gibraltar) Limited".

Luxembourg, le 22 avril 2009.

Bart Zech

Gérant

Référence de publication: 2009055046/724/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08532. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Banque de Luxembourg Fund Research & Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 7, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 80.479.

—
Les comptes annuels de la société BANQUE DE LUXEMBOURG FUND RESEARCH & ASSET MANAGEMENT S.A. arrêtés au 31 décembre 2008 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 18 mars 2009, accompagnés du rapport de gestion et du rapport de révision ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Malou GEHLEN

Référence de publication: 2009055095/7/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07943. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

GE Capital Luxembourg Financing II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 9.075,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 67.037.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé en date du 22 juin 1999:

- de renvoyer Madame Karen Bordage comme gérant de la Société.

L'associé unique de la Société a décidé en date du 11 mai 2005:

- d'accepter la démission de Monsieur Spencer Moore comme gérant de la Société;

- de nommer pour une durée illimitée et avec effet immédiat Monsieur Frank Withofs, né le 4 avril 1963 à Hasselt, Belgique, ayant son adresse privée au 4, rue de la Gare, L-5218 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la Société; et

- de nommer pour une durée illimitée et avec effet immédiat Monsieur Serge Michels, né le 8 juin 1959 à Differdange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse privée au 7, rue J.B. Kremer, L-7790 Bissen, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la société.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009054543/21.

(090063811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

MPC Global Maritime Opportunities S.A., SICAF, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 130.602.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2008 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2008 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 15. April 2009.

DZ BANK International S.A.
Für MPC Global Maritime Opportunities S.A., SICAF
G. Wenz / J. Haselhorst

Référence de publication: 2009054932/1460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08352. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Emmetre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 112.449.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009054906/12.

(090062991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Infinitinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 63.934.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2008 que le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

a) administrateurs

- M. Luiz Fernando MARTINS BUZOLIN, directeur de société, demeurant à Limeira, São Paulo (Brazil), Rua Fleming, 737

- M. Celso VARGA, directeur de société, demeurant à Limeira, São Paulo (Brazil), Rua Edmundo Graf, 175

- Mme Marcia VARGA BUZOLIN, directeur de société, demeurant à Limeira, São Paulo (Brazil), Rua Fleming, 737

b) commissaire aux comptes

- MONTBRUN REVISION SARL, établie et ayant son siège social à L-2013 Luxembourg, «Le Dôme» Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle.

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014.

Luxembourg, le 8 avril 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2009055060/535/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05249. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Ireco Trading and Production S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 68.051.

Les comptes annuels au 31/03/2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Pour: IRECO TRADING AND PRODUCTION S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009053833/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07517. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Car Invest Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 21.866.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/2009.

BANQUE DE L'EUROPE MERIDIONALE, B E M O

16, bd Royal, L-2449 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009054117/35/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08580. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Coast Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 55.290.737,50.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.604.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 9 avril 2009.

Il résulte des décisions de l'assemblée générale de la Société du 9 avril 2009:

- que l'assemblée a accepté le renouvellement de:

* Mme Véronique Cochais-Widmer née le 11 décembre 1962, à Courbevoie, France, avec adresse professionnelle au 112, avenue Kléber, 75116 Paris, France;

* Mr Christopher Finn né le 06 juillet 1957 à New York, Etats-Unis d'Amérique, avec son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

* Mr Yves Dominioni né le 14 janvier 1947, à Sens, France, avec son adresse privée au 59, boulevard Raspail, 75006 Paris, France;

de leur fonction de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 9 avril 2009 et jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de la Société au 30 septembre 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2009.

Coast Investment S.C.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009054014/24.

(090062155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Revisora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 145.505.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 29 avril 2009:

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société, C.G. Consulting, R.C.S. Luxembourg B 102.188, avec siège à L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

2) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2014, la société, Fidelia S.A., Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., ayant son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (RCS Luxembourg B 145.508).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Revisors S.A.

Signature

Référence de publication: 2009054681/17.

(090063410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

United Tiles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 66.608.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 29 avril 2009

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur PELLATI Giancarlo et Monsieur ZANNONI Oscar sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. MAZARS est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

UNITED TILES S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2009054545/16.

(090063829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Worldfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.294.

—
Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 22 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

WORLDFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009053939/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08184. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Rhone Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 129.592.

Le Bilan et l'affectation des résultats au 29 février 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Rhone Properties S.à r.l.
Marco Weijermans
Gérant B

Référence de publication: 2009053863/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08054. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Fidelia S.A., Fidelia, Corporate & Trust Services S.A., Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 145.508.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 29 avril 2009:

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société, C.G. Consulting, R.C.S. Luxembourg B 102.188, avec siège à L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

2) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2014, la société Revisora S.A., ayant son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (RCS Luxembourg B 145.505).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fidelia S.A., Fidelia, Corporate & Trust Services S.A.
Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009054680/17.

(090063430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Biva Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 39.071.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 avril 2009 à 10.00 heures à Luxembourg

Résolutions.

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN S.A.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre SCHILL.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009053638/1172/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08314. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

Lusis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 321, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 23.955.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUSIS S.A.
Signature
Administrateur

Référence de publication: 2009054402/1559/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08493. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

GE Capital Luxembourg Financing IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 125.250,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 74.140.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé en date du 11 mai 2005:

- d'accepter la démission de Monsieur Spencer Moore comme gérant de la Société;
- de nommer pour une durée illimitée et avec effet immédiat Monsieur Frank Withofs, né le 4 avril 1963 à Hasselt, Belgique, ayant son adresse privée au 4, rue de la Gare, L-5218 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la Société; et
- de nommer pour une durée illimitée et avec effet immédiat Monsieur Serge Michels, né le 8 juin 1959 à Differdange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse privée au 7, rue J.B. Kremer, L-7790 Bissen, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la société.

Signature
Le mandataire

Référence de publication: 2009054541/19.

(090063801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Nemetex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 94.452.

Extraits des résolutions prises lors du conseil d'administration du 24 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, administrateur révoqué, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2013.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme
NEMETEX FINANCE S.A.
Signatures
Un mandataire

Référence de publication: 2009053557/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08428. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090061842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2009.

Melrosa Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.406.

La soussignée atteste par la présente que suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2009 à 14H30:

A été nommé gérant unique Monsieur Henricus Johannes Wilhelmus van Dillen, né le 27 mars 1964 à Elst, Pays Bas et demeurant 33, Stoldonk, 6641LR Beuningen, Pays-Bas,

à effet du 16 avril 2009, en remplaçant Monsieur Jan Herman van Leuvenheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2009.

Melrosa Holding Sàrl

H.J.W. van DILLEN

Gérant unique

Référence de publication: 2009054153/17.

(090062279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Cutting Edge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 84.986.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054415/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07399. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Petrus International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 55.363.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 3 février 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, avec effet immédiat.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la modification de l'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la Société comme suit:

* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Monsieur Thierry SIMONIN, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Le Conseil d'Administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 février 2009.

Pour copie conforme

PETRUS INTERNATIONAL S.A.

T. SIMONIN / A. RENARD

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009055083/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

GE Capital Luxembourg Financing III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: SEK 125.250,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 74.139.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé en date du 11 mai 2005:

- d'accepter la démission de Monsieur Spencer Moore comme gérant de la Société;
- de nommer pour une durée illimitée et avec effet immédiat Monsieur Frank Withofs, né le 4 avril 1963 à Hasselt, Belgique, ayant son adresse privée au 4, rue de la Gare, L-5218 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la Société; et
- de nommer pour une durée illimitée et avec effet immédiat Monsieur Serge Michels, né le 8 juin 1959 à Differdange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse privée au 7, rue J.B. Kremer, L-7790 Bissen, Grand-Duché de Luxembourg, comme gérant de la société.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009054542/19.

(090063805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

North Line Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 78.298.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054418/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07403. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

FARACO, Anciens Etablissements Eug. Hamilius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 12, rue Lankelz.

R.C.S. Luxembourg B 5.382.

Constituée par acte passé par-devant Maître Henri Schreiber, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 juin 1954, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 52 du 17 juillet 1954, modifié par acte de Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mai 1984, modifié par-devant le même notaire en date du 30 avril 1993 et en date du 9 juin 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 476 du 13 octobre 1993, et suivant acte du notaire Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 18 septembre 2002.

Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2008

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société Faraco S.A., tenue au siège social en date du 13 mai 2008, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

L'assemblée prend note du changement de nom du commissaire aux comptes de Cogis S.à r.l. en UHY Fibetrust S.à r.l. et renouvelle son mandat pour une durée de 6 ans jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Faraco S.A.

Signature

Référence de publication: 2009055065/770/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00047. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Lormet SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 11, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 67.160.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 18 mars 2009 que:

- la démission en date du 30 avril 2008 de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée;
- la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société avec effet au 30 avril 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009053801/717/23.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD08168. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

2J&J S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.441.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 8 janvier 2009 que:

- L'assemblée accepte la démission des administrateurs sortants, à savoir:

- * Conseils & Management Corp - CMC Corp;
- * Luxembourg Management Corp - LMC Corp;
- * Conseils & Management Services S.à r.l.

et ceci avec effet du 15 octobre 2008.

- L'assemblée nomme les administrateurs suivants: à.p.d. 15-10-2008

- * Van Lanschot Management S.A., 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer;
- * Van Lanschot Corporate Services S.A., 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer;
- * Harbour Trust and Management S.A., 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer

et ceci jusqu'à l'assemblée approuvant les comptes 2008.

- L'assemblée accepte la démission de Certifica Luxembourg S.à r.l., comme Commissaire aux Comptes, et ceci avec effet du 15 octobre 2008.

- L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes à.p.d. 15-10-2008

- * Van Lanschot Trust Company (Luxembourg) S.A., 106 route d'Arlon, L-8210 Mamer, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 8 janvier 2009.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009053908/695/31.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05838. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

PREST'CAR LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 136.466.

L'an deux mille neuf, le dix-sept avril.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Saifi MESSAOUD, gérant de société, né à Mont-Saint-Martin (France), le 2 octobre 1968, demeurant à F-54620 Beuveille, 2, rue Blum,

agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société à responsabilité limitée "PREST'CAR LUX" (numéro d'identité 2008 24 04 660), avec siège social à L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 136.466, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 12 février 2008, publié au Mémorial C, numéro 712 du 21 mars 2008 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 17 mars 2008, publié au Mémorial C, numéro 1062 du 29 avril 2008,

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-2543 Luxembourg, 28, Dernier Sol, à L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

Suite à ce transfert de siège, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

"Le siège social est établi à Howald."

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à huit cents euros (€ 800.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MESSAOUD, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 22 avril 2009. Relation: CAP/2009/1268. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 avril 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009054778/236/41.

(090063367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.634.

In the year two thousand and nine, on the sixth day of the month of April.

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Laurent FORGET, employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxy holder of Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe), S.C.A., SICAR, a société d'investissement en capital risque (SICAR) adopting the form of a société en commandite par actions,

having its registered office at 19-21, boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 18 January 2007 pursuant to a deed of M^e Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, number 128 on 7 February 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.634 and whose articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 16 December 2008, published in the Mémorial C, number 177 on 27 January 2009 (the "Company"),

by virtue of the authority conferred on him by resolutions adopted by the Board of Managers of the General Partner of the Company, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number fill 4.206, on 20 August 2008, a copy of which resolutions, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. That the issued share capital of the Company is presently set at five million one hundred forty one thousand three hundred euro (EUR 5,141,300) divided into fifty one thousand four hundred twelve (51,412) Class A Shares and one (1) Class B Share, having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

II. That pursuant to article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been fixed at eight hundred million euro (EUR 800,000,000.-) to be divided into seven million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (7,999,999) Class A Shares and one (1) Class B Share, each with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) and that pursuant to the same article 5, the General Partner of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the articles of association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 20 August 2008 and in accordance with the authority conferred on it pursuant to article 5 of the Company's articles of association, has decided subject to the confirmation by any one manager of the General Partner of the receipt of the subscription monies, an increase of the issued share capital by an amount of fifty one thousand eight hundred euro (EUR 51,800) by the creation of five hundred eighteen (518) new Class A Shares, each share with a par value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as the already existing Class A Shares.

IV. That the Board of Managers of the General Partner of the Company, by resolutions adopted at the meeting held on 20 August 2008 has accepted upon satisfactory evidence of the receipt by the Company of the relevant subscription moneys, the issuance of the total of five hundred eighteen (518) new Class A Shares together with a total share premium of nine million eight hundred fifty eight thousand seven hundred fifty one euro seventy cents (EUR 9,858,751.70) in the proportion as further detailed here after:

- Anthémis S.A., a société anonyme, incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-59.901: twenty (20) Class A Shares.

- Brancala Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511157851: ten (10) Class A Shares.

- Caja de Ahorros de Murcia, a savings bank incorporated in accordance with and governed by the laws of Spain with registered office at Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 16, Hoja MU 65808 2a: ten (10) Class A Shares.

- Cardif Assurance Vie, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 732.028.154: fifty (50) Class A Shares.

- Dafofin One S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-77.978: twenty (20) Class A Shares.

- FEI Caixagest Private Equity, an investment fund incorporated in accordance with and governed by the laws of Portugal, with registered office at Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisboa, Portugal, registered with the Trade Register under number 00129: twenty (20) Class A Shares.

- Finservice S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-12.191: five (5) Class A Shares.

- Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A., a société en commandite par actions incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-123.633: seventy-eight (78) Class A Shares.

- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, a company governed by the laws of Portugal, having its registered office at Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, registered with the Trade Register under number 511142641: ten (10) Class A Shares.

- Mediobanca S.p.A., a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Italy, with registered office at Piazzetta Cuccia, 1 -20121 Milano, registered with the Milan Register of Commerce and Companies under number 343508: twenty (20) Class A Shares.

- MIGDAL Insurance Company Ltd, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of Israel with registered office at 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israel, registered with the Trade Register under number 52-000489-6: twenty (20) Class A Shares.

- Private Equity International S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-85.227: forty-nine (49) Class A Shares.

- Pyxis Investment Strategies LLP, a Limited Liability Partnership incorporated with and governed by the laws of England, with registered office at 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, England, registered with the Trade Register under number 0C309506: ten (10) Class A Shares.

- Quorum Capital Partners S.L., a company incorporated with and governed by the laws of Spain, with registered office at Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Spain, registered with the Trade Register under number Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: sixty (60) Class A Shares.

- Sanba II Investment Company, a company incorporated in accordance with and governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Cayman Islands, registered with the Registrar of companies under number 144610: thirty-eight (38) Class A Shares.

- St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: three (3) Class A Shares.

- Swiss Life Asset Management (France), a company incorporated in accordance with and governed by the laws of France with registered office at 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, registered with the Trade Register of Paris under number R.C.S. Paris 344.677.885: fourteen (14) Class A Shares.

- Tetral S.A, a company incorporated with and governed by the laws of Switzerland, with registered office at 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Switzerland, registered with the Trade Register under number CH-550-1000845-3: sixty (60) Class A Shares.

- Veropar S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of Luxembourg with registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-65.148: twenty (20) Class A Shares.

- Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: one (1) Class A Shares.

V. That five hundred four (504) new Class A shares have already been issued, subscribed and fully paid up together with a share premium, by contributions in cash to the Company as described in the deed of the undersigned notary on December 16, 2008, published in the Mémorial C, number 177 on 27 January 2009.

VI. That, pursuant to a decision of the Board of Managers of the General Partner of the Company dated on 20 february 2009, an additional delay has been conferred to subscribe the remaining shares. The said decision shall remain attached to the present deed.

VII. That the appearing party declares that the proof of the subscription of four (4) new Class A shares has been done and that four (4) new Class A shares have been subscribed by the following subscribers:

a. St Klemens Privatstiftung, a foundation incorporated with and governed by the laws of Austria, with registered office at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, registered with the Trade Register under number 130349s: three (3) Class A Shares,

b. Mr Walter Scherb, an individual, residing at Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Austria, born on 9 April 1965, in Linz, Austria: one (1) Class A Shares, and fully paid up, together with the share premium, by contributions in cash to the Company as confirmed on March 30, 2009, so that the total amount of seventy six thousand five hundred twenty nine euros thirty six cents (EUR 76,529.36) representing the amount of the present capital increase in an amount of four hundred euro (EUR 400) and comprising the payment of a share premium in an amount of seventy six thousand one hundred twenty nine euro thirty six cents (EUR 76,129.36) has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VIII. That as a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of March 30, 2009, the first paragraph of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The issued capital of the Company is set at five million one hundred forty one thousand seven hundred euro (EUR 5,141,700.-) divided into fifty one thousand four hundred sixteen (51,416.-) class A ordinary

shares (the "Class A Shares"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, which shall be held by the limited partners (associés commanditaires) and of one (1) class B ordinary share (the "Class B Share"), with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) which shall be held by the general partner (associé commandité) in representation of its unlimited partnership interest."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le six avril.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Laurent FORGET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, une société d'investissement en capital risque (SICAR) adoptant la forme d'une société en commandite par actions, ayant son siège social au 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 18 janvier 2007 suivant acte de M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, numéro 128 le 7 février 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.634 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant du 16 décembre 2008, publié au Mémorial C, numéro 177 du 27 janvier 2009 (la "Société"),

en vertu d'une procuration qui lui a été conférée par résolutions adoptées par le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société, Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (Europe) S.à.r.l., une société à responsabilité limitée avec un capital social de EUR 12.500,- ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-114.206, en date du 20 août 2008, une copie des dites résolutions, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinq millions cent quarante et un mille trois cents euros (EUR 5.141.300,-) divisé en cinquante et un mille quatre cent douze (51.412,-) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, chaque action étant entièrement libérée.

II. Qu'en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à huit cent millions d'euros (EUR 800.000.000,-), représenté par sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7.999.999) Actions de Catégorie A et une (1) Action de Catégorie B, ayant chacune une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) et qu'en vertu du même article 5, l'Associé Commandité de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 20 août 2008 et en conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, décidé, sous réserve de la confirmation par l'un des gérants de l'Associé Commandité de la réception des fonds de souscription, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de cinquante et un mille huit cents euros (EUR 51.800,-) par la création et l'émission de cinq cent dix huit (518) nouvelles Actions de Catégorie A d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A existantes.

IV. Que le Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société a, suivant les résolutions adoptées lors de sa réunion du 20 août 2008, accepté, sous réserve de la réception par la Société des fonds de souscription, l'émission de la totalité des cinq cent dix huit (518) nouvelles actions de Catégorie A ainsi que le paiement d'une prime d'émission totale de neuf millions huit cent cinquante huit mille sept cent cinquante et un euros soixante dix centimes (EUR 9.858.751,70) dans les proportions suivantes:

- Anthémis S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-59.901: vingt (20) Actions de Catégorie A.

- Brançala Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511157851: dix (10) Actions de Catégorie A.
- Caja de Ahorros de Murcia, une caisse d'épargne constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Gran Via Escultor Salzillo 23, 30005 Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 16, Hoja MU 65808 2a: dix (10) Actions de Catégorie A.
- Cardif Assurance Vie, une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit français ayant son siège social au 5, avenue Kleber, F-75016 Paris, France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 732.028.154: cinquante (50) Actions de Catégorie A.
- Dafopin One SA., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-77.978: vingt (20) Actions de Catégorie A.
- FEI Caixagest Private Equity, un fond d'investissement constitué en conformité avec et régi par le droit portugais, ayant son siège social au Avenida Joao XXI, 63 Piso 2, 100-300 Lisbonne, Portugal, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 00129: vingt (20) Actions de Catégorie A.
- Finservice S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, rue de Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-12.191: cinq (5) Actions de Catégorie A.
- Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) Investors S.C.A. une société en commandite par actions constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-123.633: soixante dix-huit (78) Actions de Catégorie A.
- Lodina Comercio, Gestao e Servicos LDA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit portugais, ayant son siège social Avenida Arriaga, 30-1, Sala A-SE, P-9000 Funchal (Madeira), Portugal, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 511142641: dix (10) Actions de Catégorie A.
- Mediobanca S.p.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit italien, ayant son siège social Piazzetta Cuccia n°1, I-20121 Milan, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 343508: vingt (20) Actions de Catégorie A.
- MIGDAL Insurance Company Ltd, une société constituée en conformité avec et régie par le droit d'Israël, ayant son siège social au 4 Efal St, 49611 Petach Tikra, Israël, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 52-000489-6: vingt (20) Actions de Catégorie A.
- Private Equity International SA., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-85.227: quarante neuf (49) Actions de Catégorie A,
- Pyxis Investment Strategies LLP, une société constituée en conformité avec et régie par le droit anglais, ayant son siège social au 42, Portman Road, RG30 1EA Reading, Angleterre, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 0C309506: dix (10) Actions de Catégorie A.
- Quorum Capital Partners S.L., une société constituée en conformité avec et régie par le droit espagnol, ayant son siège social au Avenida La Union 61, 30730 San Javier Murcia, Espagne, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro Folio 138, Tomo 2.285, Hoja MU-54.321, 2a: soixante (60) Actions de Catégorie A.
- Sanba II Investment Company, une société constituée en conformité avec et régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o M&C Corporate Services P.O. Box 309 GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Iles Cayman, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 144610: trente huit (38) Actions de Catégorie A.
- St Kiemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: trois (3) Actions de Catégorie A.
- Swiss Life Asset Management (France), une société constituée en conformité avec et régie par le droit français, ayant son siège social au 86, boulevard Haussmann, F-75380 Paris Cedex 08 France, inscrite au Registre de Commerce de Paris sous le numéro R.C.S. Paris 344.677.885: quatorze (14) Actions de Catégorie A.
- Tetral SA, une société constituée en conformité avec et régie par le droit suisse, ayant son siège social au 36, route de Lavaux, 1095 Lutry, Suisse, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro CH-550-1000845-3: soixante (60) Actions de Catégorie A.
- Veropar S.A., une société anonyme constituée en conformité avec et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-65.148: vingt (20) Actions de Catégorie A.
- M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: une (1) Actions de Catégorie A.

V. Que cinq cent quatre (504) nouvelles actions de Catégorie A ont déjà été émises, souscrites et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société, tel que décrit dans l'acte du notaire soussigné du 16 décembre 2008, publié au Mémorial C, numéro 177 du 27 janvier 2009.

VI. Qu'en vertu d'une décision du Conseil de Gérance de l'Associé Commandité de la Société du 20 février 2009, un délai supplémentaire a été octroyé pour la souscription des actions restantes. Ladite décision restera ci-annexée.

VII. Que la personne comparante déclare que la preuve de la souscription a été donnée quant à quatre (4) nouvelles actions de Catégorie A et que ces quatre (4) nouvelles actions de Catégorie A ont été souscrites par les souscripteurs suivants:

a. St Klemens Privatstiftung, une fondation constituée en conformité avec et régie par le droit autrichien, ayant son siège social au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro 130349s: trois (3) Actions de Catégorie A,

b. M. Walter Scherb, une personne physique, demeurant au Fiedlerstrasse 10 A, 4041 Linz, Autriche, né le 9 avril 1965, à Linz, Autriche: une (1) Actions de Catégorie A, et libérées intégralement, avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société lesquels ont été confirmés le 30 mars 2009, de sorte que la somme de soixante seize mille cinq cent vingt neuf euros et trente six centimes (EUR 76.529,36) représentant le montant de la présente augmentation du capital social à savoir un montant de quatre cents euros (EUR 400) et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de soixante seize mille cent vingt neuf euros trente six centimes (EUR 76.129,36) se trouve à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VIII. Que suite à la réalisation de l'augmentation du capital social susmentionnée avec effet au 30 mars 2009, le premier alinéa de l'article 5 des Statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital émis de la Société est fixé à cinq millions cent quarante et un mille sept cents euros (EUR 5.141.700,-) divisé en cinquante et un mille quatre cent seize (51.416,-) Actions de Catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui seront détenues par les associés commanditaires et une (1) action de catégorie B ("Action de Catégorie B"), ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) qui sera détenue par l'associé commandité en représentation de son obligation illimitée dans la Société."

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros (EUR 2.000).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. FORGET, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 avril 2009. Relation: LAC/2009/13896. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009053787/220/283.

(090062300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Landbesitz AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 34.800.

AUSZUG

Es geht aus dem Beschluss der ordentlichen Generalversammlung vom 2. April 2009 hervor dass:

- Das Mandat als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Victor Elvinger, Rechtsanwalt, geboren am 26.09.1954 in Luxemburg, beruflich wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, wird für 6 Jahre verlängert, bis zur Generalversammlung 2014

- Das Mandat als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Merz Heinrich, Industrieller, geboren am 14.12.1932 in Arzberg (Deutschland), wohnhaft in AD-400 Erls, Urb. Pujol Xalet Anna, wird für 6 Jahre verlängert, bis zur Generalversammlung 2014

- Frau Desso Catherine tritt als Verwaltungsratsmitglied aus.

- Herr Serge Marx, Rechtsanwalt, geboren am 07.06.1971 in Luxemburg, beruflich wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, wird für 6 Jahre als Verwaltungsratsmitglied ernannt, bis zur Generalversammlung 2014
- Frau Reding-Schmit Nicole tritt als Rechnungskommissar aus.
- Die Gesellschaft Fidu-Concept Sàrl, mit Sitz in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, eingetragen im Handelsregister in Luxembourg unter der Nummer B 38.136, wird als Rechnungskommissar für 6 Jahre ernannt, bis zur Generalversammlung 2014

Für gleichlautenden Auszug
Unterschrift

Référence de publication: 2009053926/3560/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05193. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Coboulux, Société Anonyme.

Siège social: L-6869 Wecker, 11, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 7.082.

Constituée sous forme de coopérative suivant acte sous seing privé en date du 15 novembre 1956, publié au Mémorial C no 82 du 27 décembre 1956, modifié sous seing privé en date du 7 mars 1965, publié au Mémorial C no 39 du 17 avril 1965, modifié sous seing privé en date du 15 juillet 1972, publié au Mémorial C no 18 du 30 janvier 1973, modifié sous seing privé en date du 24 juillet 1978, publié au Mémorial C no 233 du 21 octobre 1980, modifié pardevant Maître Joseph Golden, notaire de résidence à Grevenmacher en date du 13 octobre 1986, acte publié au Mémorial C no 344 du 11 décembre 1986, modifié pardevant le même notaire en date du 14 décembre 1988, acte publié au Mémorial C no 71 du 22 mars 1989, modifié pardevant le même notaire en date du 1^{er} octobre 1990, acte publié au Mémorial C no 95 du 04 janvier 1991, modifié sous seing privé en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial C no 1294 du 06 septembre 2002, modifié pardevant Maître Jean Seckler en date du 16 octobre 2006, acte publié au Mémorial C no 2421 du 28 décembre 2006, modifié par devant le même notaire en date du 30 novembre 2007, acte publié au Mémorial C no 184 du 23 janvier 2008, modifié pardevant le même notaire en date du 12 juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1901 du 2 août 2008; modifié pardevant le même notaire en date du 5 février 2009, acte publié au Mémorial C no 342 du 17 février 2009

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/04/09.

Pour COBOULUX

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009054183/1261/28.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07411. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Landbesitz Alpha A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 43.603.

AUSZUG

Es geht aus dem Beschluss der ordentlichen Generalversammlung vom 2. April 2009 hervor dass:

- Das Mandat als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Victor Elvinger, Rechtsanwalt, geboren am 26.09.1954 in Luxemburg, beruflich wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, wird für 6 Jahre verlängert, bis zur Generalversammlung 2014
- Das Mandat als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Merz Heinrich, Industrieller, geboren am 14.12.1932 in Arzberg (Deutschland), wohnhaft in AD-400 Erts, Urb. Pujol Xalet Anna, wird für 6 Jahre verlängert, bis zur Generalversammlung 2014
- Frau Dessoy Catherine tritt als Verwaltungsratsmitglied aus.
- Herr Serge Marx, Rechtsanwalt, geboren am 07.06.1971 in Luxemburg, beruflich wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, wird für 6 Jahre als Verwaltungsratsmitglied ernannt, bis zur Generalversammlung 2014

- Frau Reding-Schmit Nicole tritt als Rechnungskommissar aus.
- Die Gesellschaft Fidu-Concept Sàrl, mit Sitz in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, eingetragen im Handelsregister in Luxembourg unter der Nummer B 38.136, wird als Rechnungskommissar für 6 Jahre ernannt, bis zur Generalversammlung 2014

Für gleichlautenden Auszug
Unterschrift

Référence de publication: 2009053923/3560/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05195. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Coboulux, Société Anonyme.

Siège social: L-6869 Wecker, 11, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 7.082.

Constituée sous forme de coopérative suivant acte sous seing privé en date du 15 novembre 1956, publié au Mémorial C no 82 du 27 décembre 1956, modifié sous seing privé en date du 7 mars 1965, publié au Mémorial C no 39 du 17 avril 1965, modifié sous seing privé en date du 15 juillet 1972, publié au Mémorial C no 18 du 30 janvier 1973, modifié sous seing privé en date du 24 juillet 1978, publié au Mémorial C no 233 du 21 octobre 1980, modifié pardevant Maître Joseph Golden, notaire de résidence à Grevenmacher en date du 13 octobre 1986, acte publié au Mémorial C no 344 du 11 décembre 1986, modifié pardevant le même notaire en date du 14 décembre 1988, acte publié au Mémorial C no 71 du 22 mars 1989, modifié pardevant le même notaire en date du 1^{er} octobre 1990, acte publié au Mémorial C no 95 du 04 janvier 1991, modifié sous seing privé en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial C no 1294 du 06 septembre 2002, modifié pardevant Maître Jean Seckler en date du 16 octobre 2006, acte publié au Mémorial C no 2421 du 28 décembre 2006, modifié par devant le même notaire en date du 30 novembre 2007, acte publié au Mémorial C no 184 du 23 janvier 2008, modifié pardevant le même notaire en date du 12 juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1901 du 2 août 2008; modifié pardevant le même notaire en date du 5 février 2009, acte publié au Mémorial C no 342 du 17 février 2009

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/04/09.

Pour COBOULUX
INTERFIDUCIAIRE S.A.
Signature

Référence de publication: 2009054181/1261/28.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07413. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Crédit Agricole Asset Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 27.804.

Extrait procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 3 avril 2009

En date du 3 avril 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de:

- Reconduire le mandat d'administrateur de Messieurs Paul-Henri de La Porte du Theil, Guillaume Abel, Etienne Clement, Jean-Yves Glain, Giorgio Gretter, Jean-François Abadie, Jean-Paul Mazoyer pour une durée d'un an, prenant fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009;
- Reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes, PricewaterhouseCoopers, pour une durée d'un an expirant à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009;
- Reconduire le mandat d'Administrateur délégué de Monsieur Guillaume Abel, pour une durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 7 avril 2009.

Pour extrait sincère et conforme
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Dominique Couasse
Directeur Général

Référence de publication: 2009055043/3598/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

MLArg Real Estate GP 3 S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Capital social: EUR 60.900,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.476.

1. Veuillez prendre note que le siège social du MLArg Real Estate GP S.à r.l., associé commandité de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008.

2. Veuillez prendre note que le siège social des associés commanditaires de la Société a été transféré comme suit:

- Le siège social de MLArg Real Estate 1, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008;
- Le siège social de MLArg Real Estate 2, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008;
- Le siège social de MLArg Real Estate 3, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008;
- Le siège social de MLArg Real Estate 4, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008;
- Le siège social de MLArg Real Estate 5, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008;
- Le siège social de MLArg Real Estate 6, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008;
- Le siège social de MLArg Real Estate 7, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008;
- Le siège social de MLArg Real Estate 8, associé commanditaire de la Société, a été transféré du 8-10, Rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 30 septembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MLArg Real Estate GP 3 S.e.c.s.

Signatures

Référence de publication: 2009054676/31.

(090063407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Landbesitz Beta A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 43.604.

AUSZUG

Es geht aus dem Beschluss der ordentlichen Generalversammlung vom 2. April 2009 hervor dass:

- Das Mandat als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Victor Elvinger, Rechtsanwalt, geboren am 26.09.1954 in Luxemburg, beruflich wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, wird für 6 Jahre verlängert, bis zur Generalversammlung 2014
- Herr Merz Heinrich tritt als Verwaltungsratsmitglied und als täglicher Geschäftsführer aus.
- Frau Dessoy Catherine tritt als Verwaltungsratsmitglied aus.
- Herr Serge Marx, Rechtsanwalt, geboren am 07.06.1971 in Luxemburg, beruflich wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, wird für 6 Jahre als Verwaltungsratsmitglied ernannt, bis zur Generalversammlung 2014

- Herr Camillus Braxator, Berater, geboren am 16.02.1950 in Arvigo (Lichtenstein), wohnhaft in FL-9490 Vaduz, Ausstrasse 15, wird für 6 Jahre als Verwaltungsratsmitglied und als täglicher Geschäftsführer ernannt, bis zur Generalversammlung 2014

- Frau Reding-Schmit Nicole tritt als Rechnungskommissar aus.

- Die Gesellschaft Fidu-Concept Sàrl, mit Sitz in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, eingetragen im Handelsregister in Luxembourg unter der Nummer B 38.136, wird als Rechnungskommissar für 6 Jahre ernannt; bis zur Generalversammlung 2014

Für gleichlautenden Auszug
Unterschrift

Référence de publication: 2009053928/3560/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05199. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Lux Gest Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 30.338.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 28 avril 2008.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

MM Marco BUS, employé privé, né le 23 décembre 1964 à Genova (Italie) demeurant à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, président;

Stefano CICCARELLO, employé privé, né le 16 septembre 1966 à Roma (Italie) demeurant à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, administrateur

Gianfranco PIZZUTO, employé privé, né le 9 janvier 1957 à Asti (Italie) demeurant à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, administrateur;

Marco PAOLUCCI, employé privé, né le 7 février 1972 à Parma (Italie) demeurant à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, administrateur-délégué;

Réviser d'Entreprises:

Ernst & Young, 7 parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUX GEST ASSET MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2009053942/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06575. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Alceos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 116.616.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société, tenue à la date du 06 mars 2009, que

1. La société Eurocomptes S.A., avec siège social établi au no. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg, a été nommée en tant que commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes sortant, REVILUX SA, avec siège social établi à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée annuelle de l'an 2011.

2. Le siège social a été fixé au no. 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

Luxembourg, le 06 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009053874/1051/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07267. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Cheops Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.910.

L'an deux mille huit, le vingt-huit novembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CHEOPS INVEST S.A., ayant son siège social à L-2013 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.910, constituée suivant acte reçu le 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 1333 du 15 décembre 2003, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 928 du 11 mai 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc Lamesch, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Viviane Gedgen, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Ralf Rischner, demeurant professionnellement à Luxembourg

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 5.000 (cinq mille) actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la société.

2. Le cas échéant, nomination de Confidentia (Fiduciaire) S.à r.l. comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

Confidentia (Fiduciaire) S.à r.l., ayant son siège social à L-2013 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise..

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration; remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue française, suivi d'une version anglaise.

A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte français fait foi.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the twenty eighth of November.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "CHEOPS INVEST S.A.", a "société anonyme", established in L-2013 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C.S. Luxembourg section B number 96910, incorporated by deed enacted on September 12th, 2003, published in the Luxembourg Memorial C number 1333 of December 15th, 2003 and whose Articles of Association have been amended for the last time by deed on December 21, 2005 published in the Memorial C number 928 of May 11th, 2006.

The meeting is presided by Mr Marc Lamesch, Licencié en sciences économiques, with professional address in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Viviane Gedgen, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Ralf Rischner, with professional address in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II.- As appears from the attendance list, the five thousand (5,000) shares representing the whole capital of the corporation are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the present extraordinary general meeting is the following:

Agenda

1. Decision to put the company into liquidation.

2. Appointment of Confidentialia (Fiduciaire) S.à r.l. as Liquidator and definition of its powers.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to put the company into liquidation.

Second resolution

The meeting appoints as liquidator:

the company Confidentialia (Fiduciaire) S.a r.l., with registered office in Luxembourg.

The liquidator has the most extended powers as provided by articles 144 to 148bis of the Luxembourg companies law. He may carry out all the deeds provided by article 145 without previous general meeting authorization if required by law.

All powers are granted to the liquidator to represent the company for all operation being a matter of liquidation purpose to realise the assets, to discharge all liabilities and to distribute the net assets of the company to the shareholders in proportion to their shareholding, in kind or in cash.

The said person may in particular, without the following enumeration being limitative, sell, exchange and alienate all either movable or immovable properties and all related rights, and alienate the said property or properties if the case arises, grant release with waiver of all chattels, charges, mortgages and actions for rescission, of all registrations, entries, garnishments and attachments, absolve the registrar of mortgages from automatic registration, accord all priorities of mortgages and of charges, concede priorities of registration, make all payments even if they are not ordinary administrative payments, remit all debts, compound and compromise on all matters of interest to the Company, extend all jurisdictions, renounce remedies at law or acquired rights of prescription. The liquidator is exempted to dress an inventory and can refer to the accounts of the company.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Signé: M. LAMESCH, V. GEDGEN, R. RISCHNER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 décembre 2008. Relation: LAC/2008/48533. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009053756/211/111.

(090062447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Vasileas S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 85.132.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

Monsieur Vasileios VARAGIANNIS, employé privé, demeurant à L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

Ledit comparant a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Monsieur Vasileios VARAGIANNIS, agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée "VASILEAS S. à r.l.", ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 558 du 10 avril 2002, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 mars 2007, publié au Mémorial, Registre du Commerce et des Sociétés C, numéro 1044 du 2 juin 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 85.132, déclare accepter au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code civil, la cession de cinquante-deux (52) parts sociales, en date du 13 mars 2009, par Madame Maria MONOVASIOU, retraitée, demeurant à GR-Agios Dimitrios, Spirou Miliou 46, à Monsieur Vasileios VARAGIANNIS, prénommé.

2. Monsieur Vasileios VARAGIANNIS, prénommé, est le seul associé de la Société après la cession de parts qui précède.

3. Ensuite, l'associé unique déclare procéder à la dissolution de la Société à partir de ce jour.

4. A la même date la liquidation a eu lieu.

5. Par conséquent, la société à responsabilité limitée "VASILEAS S.à r.l." a cessé d'exister à partir de cette date.

6. L'associé unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et inconnu à ce jour.

7. Les livres et documents de la Société resteront conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante:

GR-84005 Serifos, Platys Gialos.

8. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Varagiannis, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 mars 2009. Relation LAC/2009/10911. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 15 avril 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009054754/227/39.

(090063081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 79.540.

In the year two thousand and nine, on the second of April.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office in 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 79 540 (the "Company"), incorporated under the denomination of Compaq Computer Luxembourg S.C.A. pursuant to a notarial deed dated 5 December 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 17 July 2001, under number 538. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 31 March 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is opened at 8 p.m. with Mr Max Kremer, licencié en droit, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appoints as secretary Ms Anita Maggipinto, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1) Increase of the share capital of the Company from its current amount of one million one hundred twenty-five thousand eight hundred two euro and fifty cents (EUR 1,125,802.50) by an amount of thirteen thousand seven hundred fifteen euro (EUR 13,715) up to one million one hundred thirty-nine thousand five hundred seventeen euro and fifty cents (1,139,517.50) through the issue of ten thousand nine hundred seventy-two (10,972) class E shares of the Company having a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

2) Subscription and payment of the new shares.

3) Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company.

4) Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxy holder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of one million one hundred twenty-five thousand eight hundred two euro and fifty cents (EUR 1,125,802.50) by an amount of thirteen thousand seven hundred fifteen euro (EUR 13,715) up to one million one hundred thirty-nine thousand five hundred seventeen euro and fifty cents (1,139,517.50) through the issue of ten thousand nine hundred seventy-two (10,972) unlimited shares of class E of the Company having a par value of one euro and twenty-five cent (EUR 1.25) each.

Subscription and Payment

All of the ten thousand nine hundred seventy-two (10,972) shares of Class E are subscribed by Hewlett-Packard Dublin B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), duly incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office in Amstelveen, the Netherlands and its registered office address at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, the Netherlands and registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34315339,

here represented by Mr Max Kremer, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given in Amsterdam, on 1 April 2009, hereto attached, subject to the "Allocation" as defined below. Hewlett-Packard Dublin B.V. makes a contribution in kind consisting in the following interests:

- One hundred percent (100%) (i.e. one hundred and eighty-one (181) shares) held in the share capital of Hewlett-Packard London B. V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid)

incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, The Netherlands and registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34316198,

- One hundred percent (100%) (i.e. one hundred and eighty (180) shares) held in the share capital of Hewlett-Packard Madrid B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, The Netherlands and registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34316196,

- One hundred percent (100%) (i.e. one hundred and eighty (180) shares) held in the share capital of Hewlett-Packard Paris B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, The Netherlands and registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34316185,

- One hundred percent (100%) (i.e. one hundred and eighty-one (181) shares) held in the share capital of Hewlett-Packard Rome B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, The Netherlands and registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34316182,

- One hundred percent (100%) (i.e. one hundred and eighty (180) shares) held in the share capital of Hewlett-Packard Bordeaux B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, The Netherlands and registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34318100,

- One hundred percent (100%) (i.e. one hundred and eighty-one (181) shares) held in the share capital of Hewlett-Packard Venice B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, The Netherlands and registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34316179,

The "Right" to receive one (1) share in the share capital of Hewlett-Packard Venice B.V., the Right as defined in the Dutch notarial deed of transfer documented before the present notarial deed through notarial deeds of transfer executed in Amsterdam under the condition precedent of the signature of the present notarial deed (the "Right"),

(Hewlett-Packard London B.V., Hewlett-Packard Madrid B.V., Hewlett-Packard Paris B.V., Hewlett-Packard Rome B.V., Hewlett-Packard Bordeaux B.V., Hewlett-Packard Venice B.V., and the Right together referred to as the "Dutch Contribution Assets"),

- One hundred percent (100%) (i.e. one hundred (100) shares) in EDS Europe, a private unlimited company with share capital, having its registered office in Cain Road, Amen Corner Bracknell, Berkshire RG12 1HN, United Kingdom ("EDS Europe"), at a value of four hundred eighteen million seven hundred seventy-eight thousand Dollars of the United States of America (USD 418,778,000.-), which corresponds to an amount of three hundred eleven million two hundred sixty-seven thousand euro (EUR 311,267,000.-) at the FX trade exchange rate of 31 March 2009 fixed at one point three thousand four hundred fifty-five Dollars of the United States of America / Euro (1.3455 USD / EUR), and which corresponds to an amount of two hundred ninety-two million two hundred thirty-nine thousand Pound Sterling (GBP 292,239,000.-) at the April accounting rate fixed at one point four hundred thirty-three Dollars of the United States of America / Pound Sterling (1.433 USD / GBP),

at a total value of six hundred forty-seven million nine hundred eighty-seven thousand one hundred twenty-eight euro and eighty-seven cents (EUR 647,987,128.87), which shall be allocated as follows (the "Allocation"):

- * thirteen thousand seven hundred fifteen euro (EUR 13,715), consisting of the corresponding portion of the Dutch Contribution Assets, are allocated to the share capital, and

- * six hundred forty-seven million nine hundred seventy-three thousand four hundred thirteen euro and eighty-seven cents (EUR 647,973,413.87), consisting of the remaining portion of the Dutch Contribution Assets, and of EDS Europe having a value of four hundred eighteen million seven hundred seventy-eight thousand Dollars of the United States of America (USD 418,778,000.-), which corresponds to an amount of three hundred eleven million two hundred sixty-seven thousand euro (EUR 311,267,000.-), are allocated to the share premium account.

The total amount of three hundred eleven million two hundred sixty-seven thousand euro (EUR 311,267,000.-), corresponding to the value of the EDS Europe shares, is integrally allocated to the share premium account of the Company without issuance of new shares of the Company for such contribution.

All other shareholders of the Company have declared via their representative to renounce to any eventual preferential right to subscribe new shares at the present general meeting of shareholders.

The transfers of the shares of the Dutch Contribution Assets have been documented before the present deed through notarial deeds of transfer executed in Amsterdam under the condition precedent of the signature of the present notarial deed. Furthermore, the notary has been provided with proofs of transfer in relation to the transferred shares.

The transfer of the one hundred (100) shares of EDS Europe has been effected and documented before the present notarial deed through a stock transfer form executed in Geneva, Switzerland, and through the entry of the Company into the company's register of EDS Europe. Furthermore, the notary has been provided with proofs of transfers in relation to the transferred shares.

To the extent that shares in entities which are treated as disregarded entities for US tax purposes are contributed to the Beneficiary in a value for value exchange along with other shares in entities that are not treated as disregarded entities for US tax purposes, the shares issued and/or the increase of non stipulated share premium (onbedongen agio) provided by the Beneficiary in exchange for the shares in the disregarded entities shall equal the corresponding net equity value, whereby net equity value shall mean the assets less liabilities of the disregarded entities.

Following the issue of the ten thousand nine hundred seventy-two (10,972) new unlimited shares of class E of the Company with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, said shares were fully paid up, as mentioned above in accordance with the Allocation as defined above.

Hewlett-Packard Dublin B.V. expressly declared through its proxy to contribute to the Company its above-mentioned interests.

The value at which the contribution was made was approved by a report established by the independent auditor Ernst & Young S.A., société anonyme, having its registered office in 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5565 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 47.771.

The conclusion of the report is the following:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the 10.972 new class E shares with a par value of EUR 1,25 each together with a share premium of EUR 647.973.413,87. The total amount of the contribution is EUR 647.987.128,87".

The said report shall remain attached hereto.

The contributor, acting through its proxy, declares that:

- it is the sole owner the contributed shares and the Right and has full power, right and authority to transfer the shares and the Right to the Company;
- no persons hold any rights, conditional or unconditional, against the shares held by Hewlett-Packard Dublin B.V. in the above-mentioned companies; and
- the shares and Rights are free and clear of any liens, charges, claims, restrictions or encumbrances of any kind, including without limitation usufruct and pledges.

If supplementary formalities are required in order to implement the transfer of the shares or the rights, Hewlett-Packard Dublin B.V., as the contributor, will undertake the necessary steps as soon as possible and provide the undersigned notary with the relevant proof that such formalities have been accomplished as soon as possible.

Third resolution

As a consequence of the contribution above mentioned, the general meeting resolved to amend article 5.1 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

" **5.1.** The capital of the Company is set at one million one hundred thirty-nine thousand five hundred seventeen euro and fifty cents (1,139,517.50) divided into two (2) limited Class A shares held by the limited shareholders ("actionnaires commanditaires") and unlimited shares held by the unlimited shareholders ("actionnaires commandités"). The unlimited shares are divided into eighty-eight thousand six hundred and twenty-two (88,622) Class B shares, three hundred thirty-one thousand and thirty-three (331,033) Class C shares, four hundred twenty-nine thousand nine hundred and thirty-four (429,934) Class D shares, fifty-two thousand two hundred fifty-six (52,256) Class E shares, and nine thousand seven hundred sixty-seven (9,767) Class F shares, each share having a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25).

The rights and obligations attached to the shares of each class, as defined in these articles of incorporation, shall be identical except for the rights and obligations attached by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by these articles of incorporation to the various classes of shares, notably the right with respect to the distribution of income or allocation of assets or proceeds by the Company (including on its dissolution or liquidation), as defined in Articles 28 and 29 of these articles of incorporation."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at eight thousand euro (EUR 8,000).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux avril.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg. S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Hewlett Packard Luxembourg S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 79.540 (la "Société"), constituée sous la dénomination de Compaq Computer Luxembourg S.C.A. suivant acte notarié en date du 5 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 juillet 2001, sous le numéro 538. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire soussigné en date du 31 mars 2009, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée s'est ouverte à 20.00 heures sous la présidence de Monsieur Max Kremer, licencié en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1) Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel d'un million cent vingt-cinq mille huit cent deux euros et cinquante cents (EUR 1.125.802,50) par un montant de treize mille sept cent quinze euros (EUR 13.715,-) jusqu'à un montant d'un million cent trente-neuf mille cinq cent dix-sept euros et cinquante cents (EUR 1.139.517,50) par l'émission de dix mille neuf cent soixante-douze (10.972) actions de catégorie E de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

2) Souscription et paiement des nouvelles actions.

3) Modification de l'article 5.1. des statuts de la Société.

4) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront pareillement annexées aux présentes.

III. Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée et que tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir été dûment convoqués et avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable avant cette assemblée, les convocations d'usage n'ont pas été nécessaires.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de son montant actuel d'un million cent vingt-cinq mille huit cent deux euros et cinquante cents (EUR 1.125.802,50) par un montant de treize mille sept cent quinze euros (EUR 13.715) jusqu'à un montant d'un million cent trente-neuf mille cinq cent dix-sept euros et cinquante cents (EUR 1.139.517,50) par l'émission de dix mille neuf cent soixante-douze (10.972) actions de commandité de catégorie E de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Souscription et Libération

L'intégralité des dix mille neuf cent soixante-douze (10.972) actions de catégorie E est souscrite par Hewlett-Packard Dublin B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34315339, ici représentée par Monsieur Max Kremer, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam, le 1^{er} avril 2009, ci-après attachée, sous réserve de l'"Affectation", telle que définie ci-dessous.

Hewlett-Packard Dublin B.V. fait une contribution en nature composée des participations suivantes:

- Cent pour cent (100%) (i.e. cent quatre-vingt-une (181) actions) détenues dans le capital social de Hewlett-Packard London B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34316198,

- Cent pour cent (100%) (i.e. cent quatre-vingt (180) actions) détenues dans le capital social de Hewlett-Packard Madrid B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34316196,

- Cent pour cent (100%) (i.e. cent quatre-vingt (180) actions) détenues dans le capital social de Hewlett-Packard Paris B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34316185,

- Cent pour cent (100%) (i.e. cent quatre-vingt une (181) actions) détenues dans le capital social de Hewlett-Packard Rome B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34316182,

- Cent pour cent (100%) (i.e. cent quatre-vingt (180) actions) détenues dans le capital social de Hewlett-Packard Bordeaux B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34318100,

- Cent pour cent (100%) (i.e. cent quatre-vingt-une (181) actions) détenues dans le capital social de Hewlett-Packard Venice B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34316179,

- Le "Droit" de recevoir une (1) action dans le capital de Hewlett-Packard Venice B.V., le Droit tel que définit dans l'acte notarié hollandais de transfert attesté avant cet acte notarié par des actes notariés de transferts exécutés à Amsterdam sous condition suspensive de la signature du présent acte notarié (le "Droit"),

(Hewlett-Packard London B.V., Hewlett-Packard Madrid B.V., Hewlett-Packard Paris B.V., Hewlett-Packard Rome B.V., Hewlett-Packard Bordeaux B.V., Hewlett-Packard Venice B.V., et le Droit sont tous définis ensemble comme les "Actifs Hollandais Apportés"),

- Cent pour cent (100%) (i.e. cent (100) actions) dans EDS Europe, une société ayant son siège social à Cain Road, Amen Corner Bracknell, Berkshire RG12 1HN, Royaume-Uni ("EDS Europe"), pour une valeur de quatre cent dix-huit millions sept cent soixante-dix-huit mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 418.778.000,-), qui correspondent à un montant de trois cent onze millions deux cent soixante-sept mille euros (EUR 311.267.000,-) au taux d'échange FX trade au 31 mars 2009 fixé à un virgule trois mille quatre cent cinquante-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique / Euros (1,3455 USD / EUR), et qui correspondent à deux cent quatre-vingt-douze millions deux cent trente-neuf mille Livre Sterling (GBP 292.239.000,-) au taux comptable d'avril de un virgule quatre cent trente-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique / Livre Sterling (1,433 USD/GBP),

pour une valeur totale de six cent quarante-sept millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cent vingt-huit euros et quatre-vingt-sept cents (EUR 647.987.128,87), qui seront affectés comme suit ("Affectation"):

* treize mille sept cent quinze euros (EUR 13.715), consistant en la portion correspondante des Actifs Hollandais Apportés, sont affectés au capital social, et

* six cent quarante-sept millions neuf cent soixante-treize mille quatre cent treize euros et quatre-vingt-sept cents (EUR 647.973.413,87), consistant en la portion restante des Actifs Hollandais Apportés, et de EDS Europe ayant une valeur de quatre cent dix-huit millions sept cent soixante-dix-huit mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 418,778,000,-), qui correspond à un montant de trois cent onze millions deux cent soixante-sept mille euros (EUR 311,267,000,-), sont affectés au compte de prime d'émission.

Le montant total de trois cent onze millions deux cent soixante-sept mille euros (EUR 311.267.000), correspondant à la valeur des actions de EDS Europe, est intégralement alloué au compte prime d'émission de la Société sans émission de nouvelles actions de la Société pour cette apport.

Tous les autres actionnaires de la Société ont déclaré via leur représentant vouloir renoncer à tout éventuel droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'émission de nouvelles actions à la présente assemblée générale des actionnaires.

Le transfert des actions des Actifs Hollandais Apportés ont été documentés avant le présent acte par le biais d'actes notariés de transferts exécutés à Amsterdam sous la condition suspensive de la signature du présent acte notarié. En outre, le notaire a reçu les preuves des transferts en relation avec les actions transférées.

Le transfert des cents (100) actions de EDS Europe a été effectué et documenté avant le présent acte notarié par le biais d'un "stock transfer form" signé à Genève, Suisse, et par le biais de l'inscription de la Société dans le registre des actions de EDS Europe. En outre, le notaire a reçu des preuves de transferts concernant les actions transférées.

Dans la mesure où des actions de sociétés qui ne sont pas reconnues fiscalement aux Etats-Unis sont apportées à la Société dans le cadre d'un échange de valeurs avec d'autres actions dans des sociétés qui ne sont pas considérées comme non reconnues fiscalement aux Etats-Unis, les actions émises et/ou l'augmentation de la prime d'émission non prévue (onbedongen agio) fournies par la Société en échange des actions dans les sociétés non reconnues fiscalement, seront

égales à la valeur nette comptable correspondante, laquelle est la valeur nette comptable des actifs moins les dettes des sociétés non reconnues fiscalement.

Suite à l'émission des dix mille neuf cent soixante-douze (10.972) nouvelles actions de commandité de la classe E de la Société ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, lesdites actions ont été entièrement libérées, comme décrit ci-dessus, conformément à l' Affectation, telle que décrite ci-dessus.

Hewlett-Packard Dublin B.V., agissant par son représentant, a expressément déclaré apporter à la Société les participations ci-dessus mentionnées.

L'évaluation de cet apport a fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A., société anonyme, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5565 Munsbach, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 47.771.

La conclusion du rapport des réviseurs d'entreprises est la suivante:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the 10.972 new class E shares with a par value of EUR 1,25 each together with a share premium of EUR 647.973.413,87. The total amount of the contribution is EUR 647.987.128,87".

Ledit rapport restera annexé aux présentes.

L'apporteur, agissant par son représentant, déclare que:

- il est seul détenteur des actions apportées et du Droit, et il a pouvoir absolu, droit et autorité de transférer les actions apportées et le Droit à la Société;

- aucune personne ne peut se prévaloir de droits, conditionnels ou inconditionnels, à l'encontre des actions détenues par Hewlett-Packard Dublin B.V. dans les sociétés ci-dessus mentionnées; et

- les actions et le Droit apportés sont libres de tous privilèges, frais, réclamations, restrictions ou charges de tout genre, y compris de toute limitation liée à tout droit d'usufruit ou de gages;

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter les transferts des actions apportées, Hewlett-Packard Dublin B.V., en tant qu'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies dès que possible.

Troisième résolution

Suite à l'apport ci-dessus mentionnée, l'assemblée extraordinaire décide de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société qui aura désormais la tournure suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million cent trente-neuf mille cinq cent dix-sept euros et cinquante cents (EUR 1.139.517,50) divisé en deux (2) actions de commanditaire de la catégorie A détenus par les actionnaires commanditaires et les actions de commandité détenues par les actionnaires commandités. Les actions des actionnaires de commandité sont divisés en quatre-vingt-huit mille six cent vingt-deux (88.622) actions de catégorie B, trois cent trente et un mille trente-trois (331.033) actions de catégorie C, quatre cent vingt-neuf mille neuf cent trente-quatre (429.934) actions de catégorie D, cinquante-deux mille deux cent cinquante-six (52.256) actions de catégorie E et neuf mille sept cent soixante-sept (9.767) actions de catégorie F, chaque action ayant une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25).

Les droits et obligations attachés aux actions de chaque catégorie, tels que définis dans les présents statuts, seront identiques sous réserve des droits et obligations des différentes catégories d'actions attachés par la loi du Grand-Duché de Luxembourg et par les statuts aux différentes catégories d'actions, notamment les droits relatifs aux distributions de bénéfice ou attribution d'actifs ou de produits par (y compris lors de sa liquidation ou sa dissolution), tels que définis aux articles 28 et 29 des présents statuts."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui naîtront à charge de la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont estimés à huit mille euros (EUR 8.000).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les comparants ont signés, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. KREMER, A. MAGGIPINTO, F. STOLZ-PAGE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 avril 2009. LAC/2009/14222. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009054128/7241/343.

(090062865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

N.E.I. Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 83.742.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2008

Les actionnaires de la société N.E.I. FINANCE réunis en Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale, constatant que les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
 - Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
 - Monsieur Dan Epps, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt
- sont arrivés à leur terme en 2008, décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de deux années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

D'autre part, le mandat de:

- LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie,
- étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de deux ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009054147/3083/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05357. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

HF Group Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 89.390,05.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 127.219.

In the year two thousand and nine, on the fifth day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

HF Group Holdings, LLC, a company incorporated under the laws of Delaware, having its principal business address at 5200 Town Center Circle, Suite 470, Boca Raton, FL 33486, USA, with the Delaware identification number 4326288 (the "Shareholder")

hereby represented by Mr Nicolas Gauzès, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5 March 2009;

The said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration. The Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of HF Group Lux S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), of 2 April 2007, published in the Mémorial C number 1213 of 20 June 2007 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-127219 ("Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary of 18 June 2007, published in the Mémorial C number 1819 of 28 August 2007.

The Shareholder having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital by an amount of sixty two thousand three hundred ninety pounds sterling and five pence (GBP 62,390.05) so as to raise it from its present amount of twenty seven thousand pounds sterling (GBP 27,000.) to eighty nine thousand three hundred ninety pounds sterling and five pence (GBP 89,390.05).

2 To issue two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class A Shares, two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class B Shares and two million seventy nine thousand six hundred and sixty nine (2,079,669) new Class C Shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01).

3 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in an amount of seven hundred eighty-eight pounds sterling and fifty-four pence (GBP 788.54) by HF Group Holdings, LLC, and to accept payment in full of such new shares by a contribution in kind consisting of five million five hundred sixty-nine thousand seventy-one (5,569,071) preferred equity certificates with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each issued by the Company (the "PECs") together with any accrued and unpaid interest thereon.

4 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the resolutions to be adopted under item 1 to 3.

5 Miscellaneous.

and upon consideration of a report prepared by the board of managers of the Company, which will be annexed, the Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions it adopted:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital by an amount of sixty two thousand three hundred ninety pounds sterling and five pence (GBP 62,390.05) so as to raise it from its present amount of twenty seven thousand pounds sterling (GBP 27,000.-) to eighty nine thousand three hundred ninety pounds sterling and five pence (GBP 89,390.05).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class A Shares, two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class B Shares and two million seventy nine thousand six hundred and sixty nine (2,079,669) new Class C Shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01).

Third resolution

Subscription - Payment

Thereupon has appeared HF Group Holdings, LLC, prenamed, represented by Nicolas Gauzes, prenamed, by virtue of the above-mentioned proxy (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class A Shares, two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class B Shares and two million seventy nine thousand six hundred and sixty nine (2,079,669) new Class C Shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each with payment of a share premium of seven hundred eighty-eight pounds sterling and fifty-four pence (GBP 788.54) and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of five million five hundred sixty-nine thousand seventy-one (5,569,071) preferred equity certificates with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each issued by the Company (the "PECs") together with any accrued and unpaid interest thereon in an amount of six thousand six hundred ninety-nine pounds sterling and thirty-four pence (GBP 6,699.34) corresponding to the capitalised interest and seven hundred eighty-eight pounds sterling and fifty-four pence (GBP 788.54) corresponding to the additional interest remaining due and not yet capitalised (the "Contribution"). The Subscriber further stated that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of such Contribution to the Company.

The Subscriber, acting through its duly appointed attorney in fact further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report"), which after being signed "ne varietur" by the Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, remaining attached to the present deed and being registered with it. The conclusions of that Report read as follows:

"Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class A Shares, two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class B Shares and two million seventy nine thousand six hundred and sixty nine (2,079,669) new Class C Shares having a nominal value of one penny (GBP 0.01) each to be issued with a total share premium of seven hundred eighty-eight pounds sterling and fifty-four pence (GBP 788.54). The total value of the contribution is at least sixty-three thousand one hundred seventy-eight pounds sterling and fifty-nine pence (GBP 63,178.59)."

The amount of sixty-three thousand one hundred seventy-eight pounds sterling and fifty-nine pence (GBP 63,178.59) is thus as from now at the disposal of the Company. Thereupon, the Shareholder resolved to accept the said subscription and payment and to allot the two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class A

Shares, two million seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,079,668) new Class B Shares and two million seventy nine thousand six hundred and sixty nine (2,079,669) new Class C Shares to the Subscriber.

Fourth resolution

As a consequence, the Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which shall forthwith read as follows:

Art. 5. (1st paragraph). "The subscribed capital of the Company is set at eighty nine thousand three hundred ninety pounds sterling and five pence (GBP 89,390.05) divided into two million nine hundred seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,979,668) Class A Shares, two million nine hundred seventy nine thousand six hundred and sixty eight (2,979,668) Class B Shares and two million nine hundred seventy nine thousand six hundred and sixty nine (2,979,669) Class C Shares, with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each, all of which are fully paid up. The financial rights attached to each class of shares are described in article 23 and article 24."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand two hundred Euro.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le cinq mars,

Par-devant nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

HF GROUP HOLDINGS, LLC, une société régie par le droit du Delaware, ayant son siège social à 5200 Town Center Circle, Suite 470, Boca Raton, FL 33486, USA, et pour identification au Delaware le numéro 4326288 (l'"Associé"), représentée aux fins des présentes par Maître Nicolas Gauzès, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 5 mars 2009. La prédite procuration, signée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être soumise aux formalités de l'enregistrement. L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est le seul et unique associé de HF Group Lux S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est au L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 2 avril 2007, publié au Mémorial C sous le numéro 1213 du 20 juin 2007 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B-127219 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 18 juin 2007, publié au Mémorial C sous le numéro 1819, en date du 28 août 2007.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la société à concurrence de soixante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix livres sterling et cinq pence (GBP 62.390,05) pour le porter de son montant actuel de vingt-sept mille livres sterling (GBP 27.000,-) à quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix livres sterling et cinq pence (GBP 89.390,05).

2 Émission de deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-neuf (2.079.669) nouvelles parts sociales de catégorie C, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de sept cent quatre-vingt-huit livres sterling et cinquante-quatre pence (GBP 788,54) par HF Group Holdings, LLC et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en cinq millions cinq cent soixante-neuf mille soixante et onze (5.569.071) preferred equity certificates, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacun, émis par la Société (les "PECS") ainsi que tout intérêt dû et non encore payé.

4 Modification de l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions à adopter sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

5 Divers.

sur présentation d'un rapport préparé par le conseil de gérance de la Société, lequel restera annexé aux présentes, l'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes qu'il a adoptées:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de soixante-deux mille trois cent quatre-vingt-dix livres sterling et cinq pence (GBP 62.390,05) pour le porter de son montant actuel de vingt-sept mille livres sterling (GBP 27.000,-) à quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix livres sterling et cinq pence (GBP 89.390,05).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-neuf (2.079.669) nouvelles parts sociales de catégorie C, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

Troisième résolution

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu HF Group Holdings, LLC, mentionnée ci-avant, représentée par Nicolas Gauzès, en vertu de la procuration susnommée (le "Souscripteur"). Le Souscripteur a déclaré souscrire deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-neuf (2.079.669) nouvelles parts sociales de catégorie C, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de sept cent quatre-vingt-huit livres sterling et cinquante-quatre pence (GBP 788,54) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant en cinq millions cinq cent soixante-neuf mille soixante et onze (5.569.071) preferred equity certificates, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacun émis par la Société (les "PECs") ainsi que tout intérêt dû et non encore payé d'un montant de six mille six cent quatre-vingt-dix-neuf livres sterling et trente-quatre pence (GBP 6.699,34) correspondant à l'intérêt capitalisé et d'un montant de sept cent quatre-vingt-huit livres sterling et cinquante-quatre pence (GBP 788,54) correspondant à l'intérêt supplémentaire restant dû mais non encore capitalisé (l'"Apport"). Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société. Le Souscripteur, valablement représenté par son mandataire, a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le "Rapport"), lequel après avoir été signé "ne varietur" par l'Associé, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement. Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

"Sur base du travail effectué, tel que décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale des apports en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-neuf (2.079.669) nouvelles parts sociales de catégorie C, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, à émettre avec une prime d'émission de sept cent quatre-vingt-huit livres sterling et cinquante-quatre pence (GBP 788,54). La valeur totale de l'apport est au moins égale à soixante-trois mille cent soixante-dix-huit livres sterling et cinquante-neuf pence (GBP 63.178,59)".

Le montant de soixante-trois mille cent soixante-dix-huit livres sterling et cinquante-neuf pence (GBP 63.178,59) est dès lors à la disposition de la Société à partir de ce moment.

L'Associé a ensuite décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie A, deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.079.668) nouvelles parts sociales de catégorie B et deux millions soixante-dix-neuf mille six cent soixante-neuf (2.079.669) nouvelles parts sociales de catégorie C, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune au Souscripteur.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société, lequel sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 5. (Alinéa 1^{er}). "Le capital émis de la Société est fixé à quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix livres sterling et cinq pence (GBP 89.390,05), divisé en deux millions neuf cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.979.668) parts sociales de Catégorie A, deux millions neuf cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-huit (2.979.668) parts sociales de Catégorie B et deux millions neuf cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-neuf (2.979.669) parts sociales de Catégorie C. Chaque part sociale émise a une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) et est entièrement libérée. Les droits financiers attachés à chaque part sociale sont décrits aux article 23 et article 24."

47940

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille deux cents Euro.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: N. GAUZÈS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 mars 2009. Relation: LAC/2009/8948. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009053755/211/206.

(090062472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Holding Azhari S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 33.157.

L'an deux mille neuf, le deux avril.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois HOLDING AZHARI S.A., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques DELVAUX, alors de résidence à Esch/Alzette, en date du 19 février 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 318 de l'année 1990, page 15.228, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 12 juin 1990, publié au Mémorial C numéro 458 de l'année 1990, page 21.938,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 33.157.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte sous la présidence de Maître Jean-Luc DASCOTTE, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Alba SCHERER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Patricia THILL, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Le bureau ainsi formé dresse la liste de présence qui, après avoir été signée "ne varietur" par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations et sera soumise ensemble avec le présent acte aux formalités d'enregistrement.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Conformément à la liste de présence, 11.000 (onze mille) actions, représentant l'intégralité du capital social de USD 550.000,- (cinq cent cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée.

L'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur les points figurant à son ordre du jour.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour les points suivants:

- 1) Mise en liquidation de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur.
- 3) Détermination des pouvoirs du liquidateur.
- 4) Fixation de la rémunération du liquidateur.

L'assemblée générale ayant approuvé les déclarations du Président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Amro AZHARI, homme d'affaires, né le 18 juillet 1970 à Beyrouth, Liban, demeurant à Minet-El-Hosn, Building Marina Tower, 13^e étage, Beyrouth, Liban.

Troisième résolution

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Quatrième résolution

Le liquidateur sera rémunéré conformément aux usages de la place.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée générale est évalué approximativement à la somme de mille quatre cents euros (EUR 1.400).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: J.-L. Dascotte, A. Scherer, P. Thill, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 08 avril 2009. Relation: LAC/2009/13884. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009053795/220/69.

(090062466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

EURO VL Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.050.

L'an deux mille neuf, le trente et un mars.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EURO VL LUXEMBOURG S.A.", ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg section B numéro 90.050, constituée suivant acte reçu en date du 29 novembre 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1821 du 30 décembre 2002. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 30 octobre 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 167 du 26 janvier 2009.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel BECKER, employé, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Karine PALM, employée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre-Philippe LORRAIN, employé, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Qu'en vertu de l'Article 13.4 des statuts, le capital étant représenté intégralement, l'Assemblée peut valablement délibérer sans convocation préalable.

II. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Qu'il appert de cette liste de présence que cent pour cent (100%) des vingt mille six cent soixante (20.660) actions du capital social de la Société, actuellement fixé à vingt millions six cent soixante mille euros (€ 20.660.000.-) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

IV. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de quatorze millions d'euros (€14.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de vingt millions six cent soixante mille euros (€20.660.000,-) à trente-quatre millions six cent soixante mille euros (€34.660.000,-), par l'émission de quatorze mille (14.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (€1.000,-) chacune, par apport en numéraire.

2.- Souscription et libération des quatorze mille (14.000) actions nouvelles comme suit par:

- SOCIETE GENERALE BANK & TRUST:	7.700 actions
- EURO-VL France:	6.300 actions

3.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

4.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatorze millions d'euros (€ 14.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt millions six cent soixante mille euros (€ 20.660.000,-) à trente-quatre millions six cent soixante mille euros (€ 34.660.000,-), par l'émission de quatorze mille (14.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des quatorze mille (14.000) actions nouvelles, les actionnaires actuels:

a) SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, ayant son siège social à Luxembourg, pour sept mille sept cents (7.700) actions;

b) EURO-VL FRANCE, ayant son siège social à Paris, France, pour six mille trois cents (6.300) actions.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite les actionnaires actuels, prénommés, représentés par Monsieur Michel BECKER, prénommé, en vertu de deux des procurations dont mention ci-avant;

ont déclaré souscrire aux quatorze mille (14.000) actions nouvelles, chacun le nombre pour lequel il a été admis, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de quatorze millions d'euros (€ 14.000.000), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital social est fixé à trente-quatre millions six cent soixante mille euros (€ 34.660.000,-), représenté par trente-quatre mille six cent soixante (34.660) actions d'une valeur nominale de mille euros (€ 1.000,-) chacune.

5.2. Par ailleurs, le capital social pourra être augmenté ou réduit, sans pour autant tomber en-dessous de EUR un million cinq cent mille (1.500.000,-), par résolution des actionnaires prises conformément aux dispositions exigées pour la modification des présents statuts par l'Article 17.

En cas d'augmentation de capital, la souscription sera, à moins que l'Assemblée Générale en décide autrement, réservée aux actionnaires en proportion du nombre de leurs actions, la part d'un actionnaire qui n'exerce pas son droit de souscription revenant aux autres actionnaires en proportion du nombre de leurs actions.

5.3. Les actions sont et resteront nominatives. La Société maintiendra un registre des actionnaires à cet effet.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La Société ne reconnaît qu'un titulaire par action. Si l'action appartient à plusieurs personnes ou si elle est grevée d'un usufruit ou d'un gage, la Société a la faculté de suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant, à son égard, titulaire des droits et afférents.

5.4. Dans les conditions prévues par la loi, la Société peut procéder au rachat de ses propres actions.

5.5. Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable des actionnaires en Assemblée Générale. La décision de l'Assemblée Générale doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande d'agrément qui devra identifier le cessionnaire prévu.

L'Assemblée Générale ne pourra pas refuser son agrément si le cessionnaire désigné est une société directement ou indirectement contrôlée par le cédant ou par l'actionnaire contrôlant le cédant ou qui, directement ou indirectement, contrôle, ou dont l'actionnaire contrôle, le cédant. Aux fins de ce qui précède, on entend par contrôle toute situation dans laquelle une société détient la majorité du capital de l'autre, ou exerce la majorité des droits de vote de l'autre ou a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'Administration de l'autre.

En cas de refus d'agrément, l'assemblée pourra faire acheter les actions par la Société sous les conditions prévues par la loi ou par un ou plusieurs autres acquéreurs. A ce dernier effet, les autres actionnaires de la Société auront un droit de préemption en proportion de leurs participations respectives dans la Société. L'achat se fera sur la base d'une valeur d'action égale au total de l'actif net tel qu'il résultera du dernier bilan approuvé par les actionnaires à la date de la cession, divisé par le nombre d'actions.

L'achat et le paiement du prix se feront dans un délai de deux mois à partir de la date de refus.

A défaut de décision dans le délai de deux mois à compter de la réception de la demande d'agrément qui devra identifier le cessionnaire prévu, et, en cas de refus, à défaut d'achat selon ce qui précède, le cédant pourra céder ses actions au cessionnaire qu'il aura désigné, et ce pendant les deux mois de l'expiration du délai prévu".

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille (€ 6.000,-) euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. BECKER, K. PALM, P-P. LORRAIN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 03 avril 2009. Relation: LAC/2009/13249. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009053754/211/103.

(090062242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Over Water S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 64.413.

— EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 avril 2009 que:

Monsieur Helmut HOHN, né le 26/01/1958 à Hillesheim (Allemagne), demeurant à D-54578 Walsdorf, Mühlenweg 12, démissionne avec effet immédiat de son mandat d'administrateur de la société.

Les mandats des membres du conseil d'administration cités ci-après étant arrivés à terme sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012:

- Madame Carine BITTLER, employée privée, née le 10.10.1949 à Horgenzell (Allemagne), demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, a été nommée membre du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Helmut HOHN.

- La société anonyme MARE-LUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2562 Luxembourg, 4, Place de Strasbourg, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 62.985.

- Monsieur André HARPES, né le 17.03.1960 à Luxembourg, demeurant à L-2562 Luxembourg, 4, Place de Strasbourg.

- Monsieur Reinhold RICHTER, né le 14/12/1948 à Gütersloh (Allemagne), demeurant à D-33337 Gütersloh, Parks-trasse 64.

Le mandat du commissaire aux comptes cité ci-après étant arrivé à terme est reconduit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012:

- La société anonyme COMPTABILUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 87.204.

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009054609/1285/32.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2009, réf. LSO-DD04369. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Finghold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 75.647.

—
RECTIFICATIF

En remplacement de la publication de la réquisition enregistrée le 14/11/2008, référence: LSO-CW04571 et déposée le 17/11/2008 (No L080169137.05).

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée
générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23.10.2008*

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Vincent Thill, décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 17/09/2007.

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Olivier CONRARD, décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 26/10/2007.

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Stefano DE MEO, décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 01/02/2008.

L'assemblée décide:

- D'accepter, avec effet au 1^{er} septembre 2008, la démission de:

* Monsieur Olivier CONRARD né le 25 août 1965 à Messancy en Belgique, résidant professionnellement au 12, Avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg de sa fonction d'administrateur;

- De nommer comme nouvel administrateur, avec effet au 1^{er} septembre 2008:

* Monsieur Benoît DESSY, employé privé, né le 9 janvier 1971 à Bastogne en Belgique, résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31.12.2010.

Le mandat de l'administrateur suivant venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31.12.2010 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Vincent THILL, employé privé, né le 04.03.1971 à Arlon (Belgique), résident professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de ne pas réélire ALTER AUDIT S.à r.l., 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

D'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31.12.2007 comme suit:

I.C. DOM-COM S.à r.l., 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINGHOLD S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2009054619/24/42.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2009, réf. LSO-DD01776. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Compagnie Luxembourgeoise d'Annuaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 55, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 143.207.

L'an deux mille neuf, le premier avril,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ANNUAIRES S.A.", ayant son siège social à 55, rue de Luxembourg, L-4391 Pontpierre, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 143.207, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen le 13 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2945, du 11 décembre 2008 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen, le 24 novembre 2008, publié au Mémorial C numéro 133 du 21 janvier 2009.

L'assemblée est présidée par Marc Neuen, administrateur de sociétés, demeurant à Pontpierre,

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Daniel Schneider, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent est renseigné sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les trente-huit mille neuf cents (38.900) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que les actionnaires, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont préalablement été informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Renonciation à la convocation

2.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 7.323,- (sept mille trois cent vingt-trois euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 38.900 (trente-huit mille neuf cents euro) à EUR 46.223,- (quarante-six mille deux cent vingt-trois euro) par l'émission de 7.323 (sept mille trois cent vingt-trois) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 792.747,69 (sept cent quatre-vingt-douze mille sept cent quarante-sept Euros et soixante-neuf Cents), par apport en numéraire.

3.- Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription.

4.- Souscription et libération.

5.- Modification afférente de l'article 5 premier paragraphe des statuts.

6.- Modification de l'article 9, premier paragraphe.

7.- Modification de l'article 10.

8.- Introduction d'une référence au Pacte d'Actionnaires dans tous les articles pouvant être concernés par celui-ci.

9.- Confirmation du mandat des membres du Conseil d'administration et nomination de trois nouveaux membres.

10.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé que les actionnaires renoncent à leur droit de convocation préalable à la présente assemblée; les actionnaires reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition des actionnaires dans un laps de temps suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 7.323,- (sept mille trois cent vingt-trois euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 38.900 (trente-huit mille neuf cents euro) à EUR 46.223,- (quarante-six mille deux cent vingt-trois euro) par l'émission de 7.323 (sept mille trois cent vingt-trois) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de EUR 792.747,69 (sept cent quatre-vingt-douze mille sept cent quarante-sept Euros et soixante-neuf Cents), par apport en numéraire.

Troisième résolution

Par la présente, les actionnaires renoncent expressément à tous droit préférentiel de souscription qu'ils pourraient avoir sur les actions nouvelles émises et consentent à la souscription des 7.323 (sept mille trois cent vingt-trois) actions décrite ci-dessous:

Intervention - Souscription - Libération

1) René Faltz, Avocat à la Cour, né le 17 août 1953 à Luxembourg, avec adresse professionnelle à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine, représenté par Daniel Schneider, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à neuf cent quinze (915) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent quinze Euros (915,- EUR) assortis d'une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante-deux Euros et quatre-vingt-sept Cents (99.052,87 EUR).

2) Thierry Glaesener, administrateur de sociétés, né le 16 février 1940 à Luxembourg, avec adresse à L-1310 Luxembourg, 3, rue Albert Calmes, représenté par Daniel Schneider avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à quatre cent cinquante-huit (458) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante huit Euros (458.- EUR) assortis d'une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt Euros et cinquante-six Cents (49.580,56 EUR).

3) Kuhn Soparfi S.à r.l., une société inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 98.278, et avec siège social à L-2630 Luxembourg, 148, route de Trèves, représenté par Daniel Schneider, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à neuf cent quinze (915) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de neuf cent quinze Euros (915.- EUR) assortis d'une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante-deux Euros et quatre-vingt-sept Cents (99.052,87 EUR).

4) Lakehouse S.A., une société inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 142.414, et avec siège social à L-7307 Luxembourg, 59, rue Basse, représenté par Daniel Schneider, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à quatre cent cinquante-huit (458) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante huit Euros (458.- EUR) assortis d'une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt Euros et cinquante-six Cents (49.580,56 EUR).

5) Luxite Finance S.A., une société inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 25.966, et avec siège social à L-1899 Kockelscheuer, représenté par Adeline Heiderscheid, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à mille trois cent soixante-treize (1.373) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de mille trois cent soixante-treize (1.373) assortis d'une prime d'émission de cent quarante-huit mille six cent trente-trois Euros et quarante-trois Cents (148.633,43 EUR).

6) John Penning, administrateur de sociétés, né le 17 août 1972 à Luxembourg, avec adresse à L-8131 Bridel, 53, rue des Genets, représenté par Daniel Schneider avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à quatre cent cinquante-huit (458) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante huit Euros (458.- EUR) assortis d'une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt Euros et cinquante-six Cents (49.580,56 EUR).

7) Daniel Schneider, administrateur de sociétés, né le 15 septembre 1964 à Luxembourg, avec adresse à L-2533 Luxembourg, 40, rue de la Semois, déclare souscrire à quatre cent cinquante-huit (458) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante huit Euros (458.- EUR) assortis d'une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt Euros et cinquante-six Cents (49.580,56 EUR).

8) Pierre Schneider, administrateur de sociétés, né le 14 juin 1937 à Luxembourg, avec adresse à L-142,0 Luxembourg, 21, Av, Gaston Diderich, représenté par Daniel Schneider, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à quatre cent cinquante-sept (457) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante sept Euros (457.- EUR) assortis d'une prime d'émission de quarante-neuf mille quatre cent soixante-douze Euros et trente-et-un Cents (49.472,31 EUR).

9) Alex Sulkowski, administrateur de sociétés, né le 14 juillet 1953 à Luxembourg avec adresse professionnelle à L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff, représenté par Daniel Schneider, avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à quatre cent cinquante-huit (458) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent cinquante huit Euros (458.- EUR) assortis d'une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingts Euros et cinquante-six Cents (49.580,56 EUR).

10) Reflex Investment S.à r.l., une société inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 108.565, et avec siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, représenté par Daniel Schneider avec adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée, déclare souscrire à mille trois cent soixante-

treize (1.373) actions nouvellement émises de la Société et les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de mille trois cent soixante-treize (1.373) assortis d'une prime d'émission de cent quarante-huit mille six cent trente-trois Euros et quarante-trois Cents (148.633,43 EUR).

Le montant total de huit cent mille soixante-dix Euros et soixante-neuf Cents (800.070,69 EUR) a été libéré intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition ladite somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 5 premier paragraphe des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à quarante-six mille deux cent vingt-trois Euro (46.223,- EUR) représenté par quarante-six mille deux cent vingt-trois (46.223) actions d'une valeur nominale de un Euro (1,- EUR) chacune.

Cinquième résolution

Conformément au Pacte d'Actionnaires, l'assemblée décide d'introduire cette notion dans certains articles des statuts et notamment les articles 8, 9, 10, 13, 15 et 16 comme suit:

" **Art. 8. 3^{ème} paragraphe.** Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permises, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex, courrier électronique ou fax. Les décisions sont adoptées conformément au Pacte d'Actionnaires."

" **Art. 9. 1^{er} paragraphe.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi et selon les termes du pacte d'actionnaires en vigueur."

" **Art. 10.** La société est engagée en toute circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont obligatoirement l'administrateur-délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des statuts et conformément au pacte d'actionnaires en vigueur."

" **Art. 13. 3^{ème} paragraphe.** Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable. Les résolutions prises en assemblée générale sont adoptées conformément au Pacte d'Actionnaires."

" **Art. 15. 2^{ème} alinéa.** Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires, dans le respect du Pacte d'Actionnaire."

" **Art. 16. 2^{ème} paragraphe.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires."

Sixième résolution

L'assemblée décide de confirmer le mandat des administrateurs actuels, à savoir de M. Marc Neuen, M. Nicolas Van Moffaert et de M. Marco Sgreccia, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'année 2014.

Septième résolution

L'assemblée décide de nommer trois nouveaux administrateurs, à savoir:

- M. Patrick Hansen, administrateur de sociétés, demeurant à L-6931 Mensdorf, 5, rue Wangert, né à Luxembourg, le 26 octobre 1972,

- Daniel Schneider, administrateur de sociétés, né le 15 septembre 1964 à Luxembourg, avec adresse à L-2533 Luxembourg, 40, rue de la Semois,

- M. Jean-Claude Bintz, administrateur de société, né le 19 juin 1956, à Dudelange, demeurant à L-7344 Steinsel, 20, rue des Sangliers, Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'année 2014.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 2.400,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute,

Signé: M. NEUEN, D. SCHNEIDER, J.-C. BINTZ, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 avril 2009. Relation: LAC/2009/13444. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009054813/211/174.

(090063249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

BGL, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 6.481.

L'an deux mille neuf, le trente avril.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (ci-après "l'Assemblée") de la société anonyme BGL, avec siège social à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 6.481, constituée suivant acte reçu par Maître Jules Hamelius, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juin 1935, publié au Recueil Spécial du Mémorial, numéro 51 du 3 juillet 1935, dont les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 116 du 19 janvier 2009.

La séance est ouverte à 17.15 heures, sous la présidence de Monsieur Gaston REINESCH, président du conseil d'administration de BGL, demeurant à Schiffiange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Louis MARGUE, secrétaire général de BGL, demeurant à Contern. L'Assemblée choisit comme scrutateurs:

- Monsieur Michel WARINGO, directeur en retraite, demeurant à Walferdange, et
- Monsieur Nicolas SOISSON, directeur en retraite, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I) Que la présente Assemblée a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour, publiés dans les journaux suivants:

- a) au "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" numéro 790 du 11 avril 2009 et numéro 845 du 21 avril 2009,
- b) au "Luxemburger Wort" numéro 86 du 11 avril 2009 et numéro 93 du 21 avril 2009,
- c) au "Tageblatt" numéro 86 du 11 avril 2009 et numéro 93 du 21 avril 2009,
- d) au "Letzebuerger Journal" numéro 72 du 11 avril 2009 et numéro 77 du 21 avril 2009,
- e) dans "La Voix du Luxembourg" numéro 86 du 11 avril 2009 et numéro 93 du 21 avril 2009,
- f) dans "Le Quotidien" numéro 86 du 11 avril 2009 et numéro 93 du 21 avril 2009.

Les justificatifs de ces publications sont déposés sur le bureau de l'Assemblée.

En outre, des avis de convocation contenant l'ordre du jour ont été adressés aux actionnaires en nom, en date du 14 avril 2009.

Le Président informe l'Assemblée que la présente Assemblée ne délibérera valablement que si au moins 50% du capital social émis par BGL est présent ou représenté et que les décisions ne seront valablement adoptées que si elles sont approuvées par au moins deux tiers des votes émis à l'Assemblée à l'exception des résolutions sur le point 2 et le point 3 de l'ordre du jour, lesquelles peuvent être prises à la majorité simple des votes émis à l'Assemblée sans qu'aucun quorum ne soit requis.

II) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les vingt-sept millions quatre cent neuf mille deux cent cinquante et une (27.409.251) actions, représentatives de l'intégralité du capital social de six cent quatre-vingt-dix-huit millions six cent deux mille sept cent quatre-vingt-quatorze euros (698.602.794,-€), vingt-sept millions quatre cent trois mille trois cent soixante-huit (27.403.368) actions, soit plus de la moitié, sont représentées à la présente Assemblée.

IV) Que dès lors, la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, conçu comme suit:

1. Introduction d'une clause de capital autorisé autorisant l'émission de nouvelles actions en rémunération d'un apport en nature par l'État du Grand-Duché de Luxembourg et introduction d'un nouveau paragraphe à l'article 5 des statuts y afférant.

2. Changements au niveau de la composition du Conseil d'Administration.

3. Divers.

Ces faits ayant été exposés par le Président et reconnus exacts par l'Assemblée, qui après avoir entendu les explications du Président sur les points portés à l'ordre du jour, a pris connaissance d'un rapport concernant l'apport en nature envisagé par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, établi le 30 avril 2009 par ERNST & YOUNG, société anonyme, réviseur d'entreprises, Luxembourg, signé par Monsieur Jean-Marie GIS CHER.

Ledit rapport conclut comme suit:

"Conclusion

Au cas où le Conseil d'Administration de la Société déciderait d'augmenter le capital souscrit de EUR 100.000.000 et où le traité d'apport est signé dans les termes décrits dans le présent rapport, nous concluons que sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'apport de EUR 100.000.000 ne correspond pas au moins aux 569.884 actions sans désignation de valeur nominale d'une valeur totale de EUR 14.525.116 à émettre en contrepartie augmentée d'une prime d'émission de EUR 85.474.884."

Ledit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexé aux présentes avec lesquelles il sera soumis aux formalités de l'enregistrement.

Après délibérations, l'Assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts et d'introduire le texte suivant comme nouveau paragraphe 2 à cet article:

"Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à concurrence de 14.525.116 EUR (quatorze millions cinq cent vingt-cinq mille cent seize euros) aux fins de l'opération visée au paragraphe suivant pour le porter à 713.127.910 EUR (sept cent treize millions cent vingt-sept mille neuf cent dix euros) (le "capital autorisé").

Par application du capital autorisé, le conseil d'administration est autorisé à réaliser l'augmentation du capital social avec prime d'émission dont le montant est de 85.474.884 EUR (quatre-vingt-cinq millions quatre cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-quatre euros), par l'émission de 569.884 (cinq cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-quatre) nouvelles actions à l'État du Grand-Duché de Luxembourg (les "Nouvelles Actions"), contre un apport en nature de "EUR 100.000.000 Subordinated Lower Tier II Fixed Rate Notes Due 2013" émis par la société à l'État du Grand-Duché de Luxembourg. Les Nouvelles Actions ainsi émises confèrent les mêmes droits que les actions existantes.

L'autorisation expire au plus tard (i) par son utilisation complète, suivant l'émission, dans le cadre du capital autorisé pré-décrit, des Nouvelles Actions à l'État du Grand-Duché de Luxembourg ou (ii) le 30 juin 2009, par suite de quoi, la présente clause de capital autorisé sera considérée comme automatiquement supprimée des statuts et l'article 5 des statuts modifié en conséquence.

Le conseil d'administration est autorisé à déterminer le lieu et la date, jusqu'au 30 juin 2009, de l'émission des Nouvelles Actions, les conditions de leur souscription et libération et à prendre toutes actions et mesures nécessaires pour modifier l'article 5 des présents statuts afin d'enregistrer le changement de capital social en résultant. Le conseil d'administration a également le pouvoir de prendre et d'autoriser les actions requises pour l'exécution et la publication de ces modifications en conformité avec la loi.

De plus, le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou dirigeant de la société ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir libération des Nouvelles Actions et de prendre toutes actions et mesures nécessaires pour modifier l'article 5 des présents statuts afin d'enregistrer le changement de capital social suite à l'augmentation réalisée dans le cadre du capital autorisé en vertu du présent article ainsi que la suppression de la clause de capital autorisé des statuts en vertu de cet article."

Cette résolution est adoptée par 27.398.328 voix pour, 5.030 voix contre et 10 abstentions.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de ne pas procéder à des changements au niveau de la composition du Conseil d'Administration. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Reinesch, J.-L. Margue, M. Waringo, N. Soisson, Frieders.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 mai 2009. Relation: LAC/2009/16944. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Paul FRIDERS.

Référence de publication: 2009054815/212/109.

(090063142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Ophis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.984.

—
Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 17 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

OPHIS HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009053941/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08183. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

North Line Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 78.298.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009054423/759/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07407. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

Erreuno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 128.807.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22 juillet 2008

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, et de Madame Helena Tonini Di-Vito, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée décide de ratifier la nomination de Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers à L-1026 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale statutaire qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 03 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009053961/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2009, réf. LSO-DD02633. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090062560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

EastNets LU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des 3 Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 75.294.

L'an deux mille neuf, le trente et un mars.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EastNets LU S.A.", ayant son siège social à L-8399 Windhof, 9, Route des Trois Cantons, R.C.S. Luxembourg section B numéro 75.294, constituée suivant acte reçu le 29 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 552 du 2 août 2000.

L'assemblée est présidée par Laurence DONY, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.301 (mille trois cent et une) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 425.173,01, en vue de le porter de son montant actuel de EUR 96.794,40 à EUR 521.967,41 sans émission d'actions nouvelles, à libérer entièrement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible sur la Société s'élevant à EUR 425.173,01.

2.- Acceptation de la souscription et libération.

3.- Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 425.173,01 (quatre cent vingt-cinq mille cent soixante-treize Euros et un cent) pour le porter de son montant actuel de EUR 96.794,40 (quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt-quatorze Euros et quarante cents) à EUR 521.967,41 (cinq cent vingt et un mille neuf cent soixante-sept Euros et quarante et un cents), sans émission d'actions nouvelles mais en augmentant la valeur nominale de chaque action.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de la présente augmentation de capital:

la société anonyme "EastNets Europe S.A.", ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, Route de Longwy, R.C.S. Luxembourg section B numéro 127.657.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue aux présentes la société anonyme "EastNets Europe S.A.", ici représentée par Laurence DONY, prénommée, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire à l'intégralité de l'augmentation du capital social et la libérer intégralement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible, existant à son profit et à charge de la Société, et en

annulation de cette même créance à concurrence de EUR 425.173,01 (quatre cent vingt-cinq mille cent soixante-treize Euros et un cent).

Rapport d'évaluation de l'apport.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant Frédéric GOOSSE, Luxembourg, de la société "PMExpertise", conformément aux stipulations des articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins à la valeur globale résultant de l'augmentation de la valeur nominale des actions existantes."

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social souscrit est fixé à EUR 521.967,41 (cinq cent vingt et un mille neuf cent soixante-sept Euros et quarante et un cents) représenté par 1.032 (mille trente-deux) actions de catégorie A d'une valeur nominale de EUR 401.205 (quatre cent un Euros et deux cent cinq cents) chacune et par 269 (deux cent soixante-neuf) actions de catégorie B d'une valeur nominale de EUR 401.205 (quatre cent un Euros et deux cent cinq cents) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille six cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. DONY, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 03 avril 2009. Relation: LAC/2009/13248. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 16 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009054818/211/77.

(090063053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.

CB Richard Ellis SPE III Co-Invest 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 295.139,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.038.

Transfert de parts

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 2 février 2009 que Monsieur Andrew Colman a transféré 256725 parts sociales de classe A, 256725 part sociales de classe B, 256725 parts sociales de classe C et 256725 parts sociales de classe D à

- CB Richard Ellis SPE III CarryCo LLC

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

CB Richard Ellis SPE III Co-Invest 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009054529/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08696. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090063807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2009.